

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 20 novembre 1855

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (3)

Collation 1 p. (89r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 20 novembre 1855, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/28106>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 novembre 1855](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination 29, rue Blanche, Paris

Description

Résumé Godin répond à « l'affligeante lettre » écrite par Émile samedi dernier, relative à la justice. Godin lui demande comment il peut parler de justice alors que son bulletin scolaire fait part de son inconduite et de sa dissipation. « La justice comme tu l'entends est de n'écouter que l'inspiration de ton humeur hautaine et tracassière [...] » Il lui fait observer que le respect des règles du collège par les élèves est indispensable au fonctionnement de l'établissement.

Notes Lieu de destination : voir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 janvier 1855 (Cnam FG 17 (1) a) ; Émile Godin est pensionnaire au lycée Chaptal à Paris à partir d'octobre 1853 (voir la [lettre de Godin à Allyre Bureau, 13 octobre 1853](#), Cnam FG 15 (3), folio 295) ; le collège Chaptal est à l'origine situé rue Blanche à Paris avant son déménagement en 1874 sur le boulevard des Batignolles, à Paris.

Support Un passage du texte est repéré par un trait manuscrit au crayon bleu dans la marge de la page.

Mots-clés

[Critiques, Éducation](#)

Personnes citées [Lycée Chaptal \(Paris\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon

(Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 30/12/2023

89

lundi le 20 juillet 1655

Mme de Louville
J'ose pas te répondre & t'affligir plus que tu avois
avis de la mesme dureur. dans laquelle tu me
parles de justice & n'est tout content dans ta plume
et il te suit sans mal quand ton bâtonne ou signe
tua condamnation de la mort la discipline et ton
peine de courage ou bravoure de venir me parler de
justice. La justice comme la peine estoit de
l'arrêter que l'inspiration de leur humeur hantise
et bouscuse et de venir qu'il y a de justice que
a qu'il te plait de faire. Tu es pourtant fort
bon mon enfant de la me moisis la manière
d'être écarté en justice. Si tu y regardais de plus
près tu verrais que ton meurtre par un collège
pour rebute la vie dure a une que ont charge
de le servir. mais bon que ton dessein
est de le empêcher aux règles impénitencement
impossibles pour que s'il estoit possible au
collège

dis moi il y en a tellement ayant venu
te a dégagé et que tu fasse faire tous leurs
services dans leur main pour si ton meurtre par
obligé de fermer le collège avant ce mois
tu n'as donc pas qu'il me sera possible de te
que ton meurtre les injustices vis à vis de ton bras
que je te serai de la cause de ta mort. Je ne
peut pas de tout pour moi que ton meurtre
des plus bâches et des plus inhumaines et que ta
mort n'assure pas ton assy que tu n'assure
il faut l'apporter a faire les justiciers injustices
que ton meurtre

comme tu vis sans servir de ton bras un mort
plus facile et plus coupé de ton éducation

Louville